

les différends de l'Espagne avec l'Angleterre l'allarmant & lui font craindre, s'ils n'étoient pas ajustés, une nouvelle guerre en Europe & en Amérique. Le Roi d'Espagne a confié à Sa Majesté les trois points de discussion qui subsistent entre sa Couronne & la Couronne Britannique.

Lesquels sont 1°. la restitution de quelques prises faites pendant la guerre présente sur le Pavillon Espagnol.

2°. La liberté à la Nation Espagnole de la pêche sur le banc de Terre-neuve.

3°. La destruction des établissemens Anglois formés sur le territoire Espagnol dans la Baye de Honduras.

Ces trois articles peuvent être facilement arrangés selon la justice des deux Souverains, & le Roi désire vivement que l'on puisse trouver des tempéramens qui contentent sur ces deux points les Nations Espagnole & Angloise; mais il ne peut pas dissimuler à l'Angleterre le danger qu'il envisage, & qu'il fera forcé de partager, si ces objets, qui paroissent affecter sensiblement Sa Maj. Catholique, déterminoient la guerre; c'est pourquoi Sa Majesté regarde comme une considération première pour l'avantage & la solidité de la paix, qu'en même-tems que ce bien désirable sera arrêté entre la France & l'Angleterre, Sa Maj. Britannique termine ses différends avec l'Espagne, & convienne que le Roi Catholique sera invité à garantir le Traité qui doit réconcilier (Dieu veuille à jamais) le Roi & le Roi d'Angleterre.

Au reste, Sa Majesté ne confie ses craintes à cet égard à la Cour de Londres, qu'avec les intentions les plus droites & les plus franches de prévenir tout ce qui pourroit à l'avenir troubler l'union des Nations Françoisé & Angloise, & elle prie Sa Majesté Britannique, qu'elle suppose animée du même désir, de lui dire naturellement son sentiment sur un objet aussi essentiel. „

La prévoyance de la France, pour assurer la solidité de la paix, embrassoit tous les objets qui pouvoient conduire à cette fin; les secours que le Roi & le Roi d'Angleterre donnoient à leurs Alliés en
 Allemagne